

Remous autour des 1 400 départs volontaires programmés par ArcelorMittal

by **Entreprise & Carrières** - mardi, décembre 16, 2008

<https://www.correspondances.fr/remous-autour-des-1-400-departs-volontaires-programmes-par-arcelormittal/>

Les syndicats qualifient de « plan social déguisé » le plan de 1 400 départs volontaires présenté par ArcelorMittal en France.

Soucieux d'économiser un milliard de dollars dans les plus brefs délais, ArcelorMittal programme 9 000 départs volontaires dans le monde, dont 6 000 en Europe. Présentée aux syndicats le 10 décembre dernier, la contribution de la France prévoit 1 400 départs volontaires sur un effectif de 28 000 salariés.

Concernant, en priorité, les employés des services généraux et administratifs, le processus distingue l'aide au départ en retraite et le départ volontaire assorti d'un projet professionnel ou personnel. Les salariés nés en 1949 ou avant bénéficieront d'une allocation de départ en retraite et d'une majoration de deux mois de salaire brut, assortie, si besoin, de la prise en charge du rachat de quatre trimestres de cotisation. Les autres candidats au départ se verront proposer une indemnité de départ volontaire, égale à l'indemnité conventionnelle de licenciement, et une indemnité complémentaire dégressive favorisant un départ rapide (cinq mois pour un départ en janvier 2009). Les salariés nés entre 1950 et 1952 pourront racheter quatre trimestres de cotisation.

ArcelorMittal s'engage également à soutenir les projets de formation ou de création d'entreprise.

Précipitation

Présenté dix jours après l'annonce initiale, le projet suscite réserves et inquiétudes parmi les organisations syndicales. Quelque 300 salariés venus des principaux sites français d'ArcelorMittal ont manifesté le 10 décembre, à Saint-Denis, devant le siège de l'entreprise, à l'appel de la CGT, de la CFTC et de Force ouvrière.